

Cette application traite la taxation des appels en radiotéléphonie commerciale.

Les caractéristiques du logiciel sont identiques pour toutes les gammes de fréquences, cependant chaque module est spécifique selon la gamme de fréquence traitée.

CARACTERISTIQUES

- **Collecte et traitement des données des opérations d'appel.**
- **Génération automatique des tickets de taxation pour les appels en radiotéléphonie.**
- **Enregistrement des tickets de taxation en fichiers ASCII.**
- **Identification automatique des fichiers.**
- **Passage automatique ou manuel du fichier courant vers le suivant.**
- **Transmission des données vers le centre de traitement informatique des services comptables.**
- **Transmission des données via réseau local ou étendu**

Enregistrement de la taxation des appels

Les enregistrements automatiques de taxation produit en radiotéléphonie sont stockés dans des fichiers mensuels, sur la position Superviseur. Chaque enregistrement de taxation contient les informations suivantes au format ASCII :

- Date et heure de la fin d'appel
- Identification du navire
- Numéro d'appel (RTCP)
- Durée de l'appel (en secondes)
- Nombre d'impulsions de taxation sur le RTCP (si applicable)
- Code de trafic
- Canal utilisé
- La collecte d'autres informations est possible sur demande.

BASE DE DONNEES DES NAVIRES

La Base de Données des Navires tient à jour un enregistrement pour chaque navire. Toute Position Opérateur peut avoir accès à la Base de Données des Navires.

L'accès au fichier des Navires peut être effectué en utilisant le numéro ISMM, l'indicatif d'appel ou le numéro d'appel sélectif.

Modification d'une base de données

La création, modification ou suppression d'un enregistrement de navire, ne peut être effectuée qu'en mode Superviseur ou Manager.

Ajout d'un nouveau navire

La commande du Menu « Créer un navire » est utilisée. En cas d'erreur de saisie, le curseur se place automatiquement sur le premier champ incorrect.

Archivage des données

Les enregistrements de taxation sont archivés sur disque dur.

Options

- Transmission de données vers le centre informatique des services comptables.
- Les enregistrements de taxation des appels peuvent être transmis au centre informatique du département comptable par transmission de données.
- Deux modems V32 et un logiciel de transfert de fichier sont fournis avec le micro-ordinateur PC dans la version de base.
- Autres possibilités : telles que transmission via un réseau de données (X25, ...), sur demande.

Equipement requis

- Un PC Pentium équipé de WINDOWS™ XP (configuration recommandée).